

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 1er juillet 2020

Convention citoyenne : la simplicité et le bon sens pour accélérer dans le solaire

Enerplan a pris connaissance des 149 propositions formulées par les membres de la Convention Citoyenne, présentées au Président de la République ce lundi 29 juin. Parmi elles, un certain nombre a trait à l'accélération du déploiement des solutions solaires.

Enerplan se félicite de cet engagement des citoyens, qui rejoint très largement les demandes formulées par les professionnels.

Ainsi, les citoyens réunis au sein de cette convention sont en demande de simplification et de répartition harmonieuse des projets sur le territoire. Enerplan soutient sans réserve la proposition d'une hausse du plafond du guichet tarifaire à 500 kW, permettant de connaître à l'avance le tarif de vente de l'électricité produite et consolidant la réalisation des projets (proposition 11.2.2). De la même manière et en cohérence, la convention propose de rehausser le seuil des permis de construire et de l'évaluation environnementale pour les petites centrales solaires au sol à 500 kW (proposition 11.2.1).

La proposition 11.2.6 plaide pour un guichet unique réunissant toutes les formalités techniques et administratives nécessaires à l'installation de projets de productions d'énergie renouvelable. Cette simplification voulue montre qu'il est temps d'accélérer et de permettre aux initiatives de se développer en facilitant les démarches.

Enfin, pour ne citer que quelques-unes des nombreuses avancées proposées, la Convention consacre sa proposition 11.3 à l'accélération du développement de l'autoconsommation, prônant des bâtiments producteurs de leur propre consommation et permettant aisément le partage des électrons et de la chaleur.

Enerplan regrette cependant, alors qu'est discuté en ce moment même une nouvelle loi de finances rectificative, que les propositions permettant d'ouvrir le bénéfice du crédit d'impôt pour la transition énergétique à tous les ménages soient repoussées aux discussions budgétaires de l'automne. Alors que nous devons accélérer, que la reprise ne se fera qu'à cette condition, il est demandé d'attendre 6 mois supplémentaires pour permettre à tous les ménages de concrétiser leurs projets de travaux d'économie d'énergie et de chaleur renouvelable.

« Le Président de la République a annoncé la reprise sans filtre des propositions de la convention. Celles concernant le solaire ne nécessitent que peu d'aménagements législatifs. Il est donc impératif dans le contexte de la relance de l'économie et de l'atteinte de nos objectifs de transition énergétique que ces mesures de bon sens issues de la Convention Citoyenne se concrétisent au plus vite. » estime Daniel Bour, Président d'Enerplan, ajoutant que les professionnels du solaire seront aux côtés des institutions et des citoyens pour accompagner ces changements et accélérer le développement de l'énergie solaire.

Contact presse ENERPLAN

Martine Lauseure (AGM communications)

Tel : 06 15 02 82 60

media@amgpresse.com / martine@lauseure.com

ENERPLAN, le syndicat des professionnels de l'énergie solaire

ENERPLAN représente l'ensemble de l'offre solaire industrielle et commerciale en France (industriels, ensembliers, bureaux d'études, installateurs, architectes, énergéticiens...).

Sa vocation : Agir pour la promotion et le développement de l'énergie solaire.

Ses missions : Représenter et défendre les professionnels du solaire ; animer, structurer et promouvoir la filière solaire française.

www.enerplan.asso.fr